

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Antoing

Province: Hainaut
 Secteur d'aménagement: TOURNAI - LEUZE - PERUWELZ
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	225	7,2
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	6,7	0,2
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	28	0,9
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	4,9	0,2
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	22	0,7
	Terrains à usage industriel et artisanal	172	5,5
	Terrains dévolus au transport	27	0,9
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	51	1,6
	Bâtiments spéciaux	3,0	0
	Sous-total	539	17,2
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	1.205	38,4
	Prés et pâtures	245	7,8
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	419	13,4
	Terres vaines et vagues	157	5,0
	Milieus naturels non exploités	0,6	0
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	25	0,8
	Sous-total	2.052	65,5
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		543	17,3
Total		3.135	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

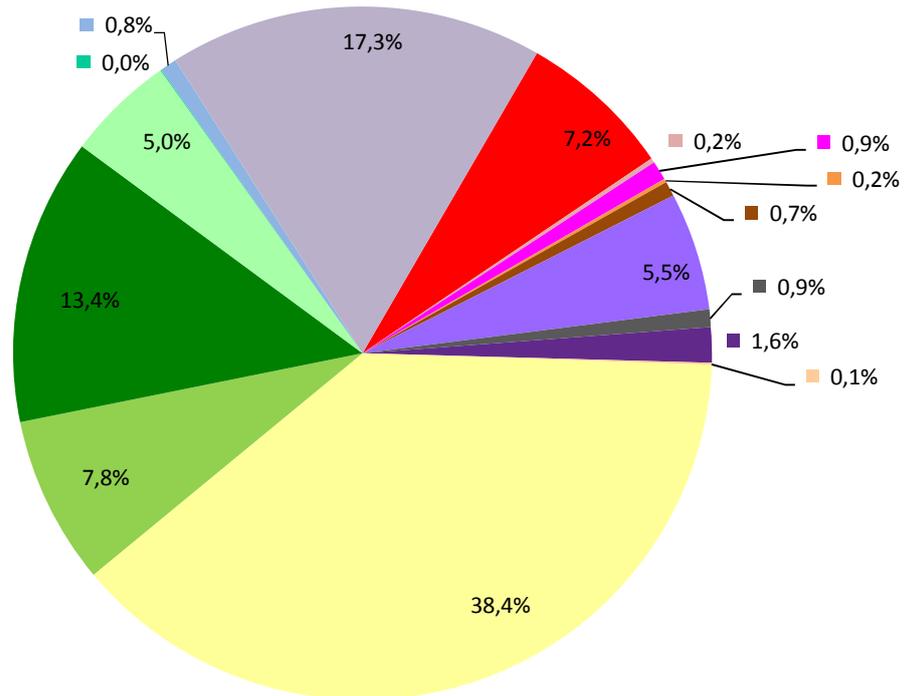
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

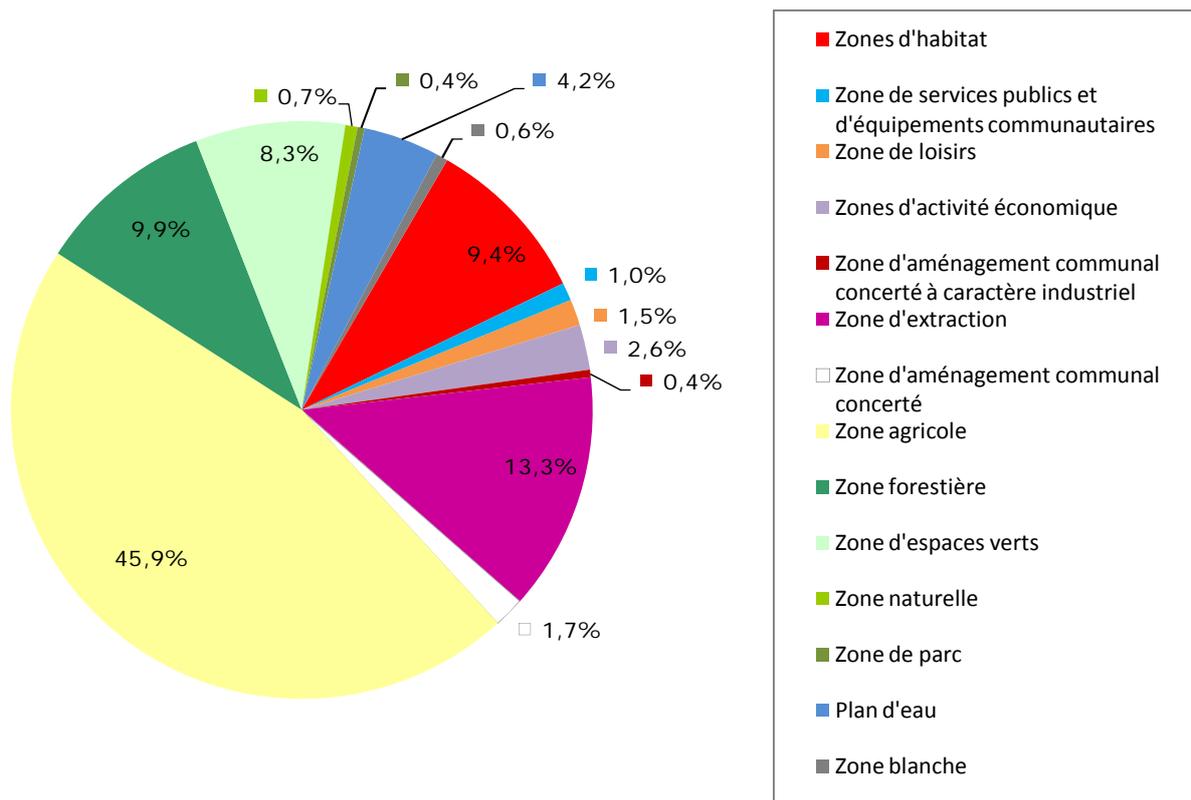


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	296	9,4
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	31	1,0
	Zone de loisirs	46	1,5
	Zones d'activité économique	80	2,6
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	13	0,4
	Zone d'extraction	418	13,3
	Sous-total	883	28,2
Zone d'aménagement communal concerté		53	1,7
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	1.440	45,9
	Zone forestière	311	9,9
	Zone d'espaces verts	261	8,3
	Zone naturelle	21	0,7
	Zone de parc	12	0,4
	Plan d'eau	133	4,2
	Sous-total	2.178	69,5
Zone blanche		20	0,6
Total		3.135	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

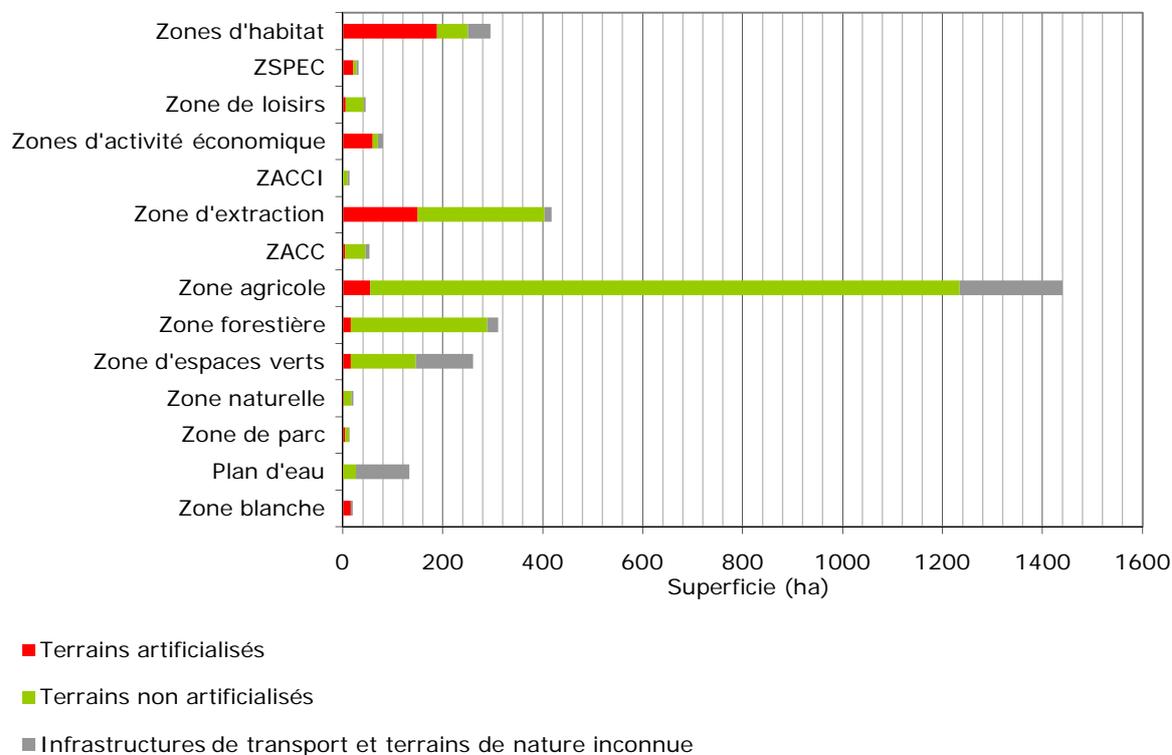
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	189	63,8	61	20,8	46	15,4	296
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	22	70,1	5,8	18,6	3,5	11,3	31
	Zone de loisirs	5,4	11,9	36	79,4	4,0	8,7	46
	Zones d'activité économique	60	74,5	11	13,5	9,6	12,0	80
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	10,0	76,5	3,1	23,5	13
	Zone d'extraction	150	35,8	253	60,7	15	3,5	418
	Sous-total	425	48,1	378	42,7	80	9,1	883
Zone d'aménagement communal concerté		4,7	8,8	41	77,7	7,2	13,5	53
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	55	3,8	1.180	81,9	205	14,3	1.440
	Zone forestière	16	5,2	273	87,8	22	7,1	311
	Zone d'espaces verts	16	6,1	131	50,0	114	43,8	261
	Zone naturelle	1,8	8,5	16	75,6	3,3	15,9	21
	Zone de parc	4,4	37,3	7,3	61,6	0,1	1,1	12
	Plan d'eau	0,6	0,5	25	19,2	107	80,4	133
	Sous-total	94	4,3	1.633	74,9	452	20,8	2.178
Zone blanche		16	79,8	0,7	3,6	3,3	16,6	20
Total		539	17,2	2.052	65,5	543	17,3	3.135

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



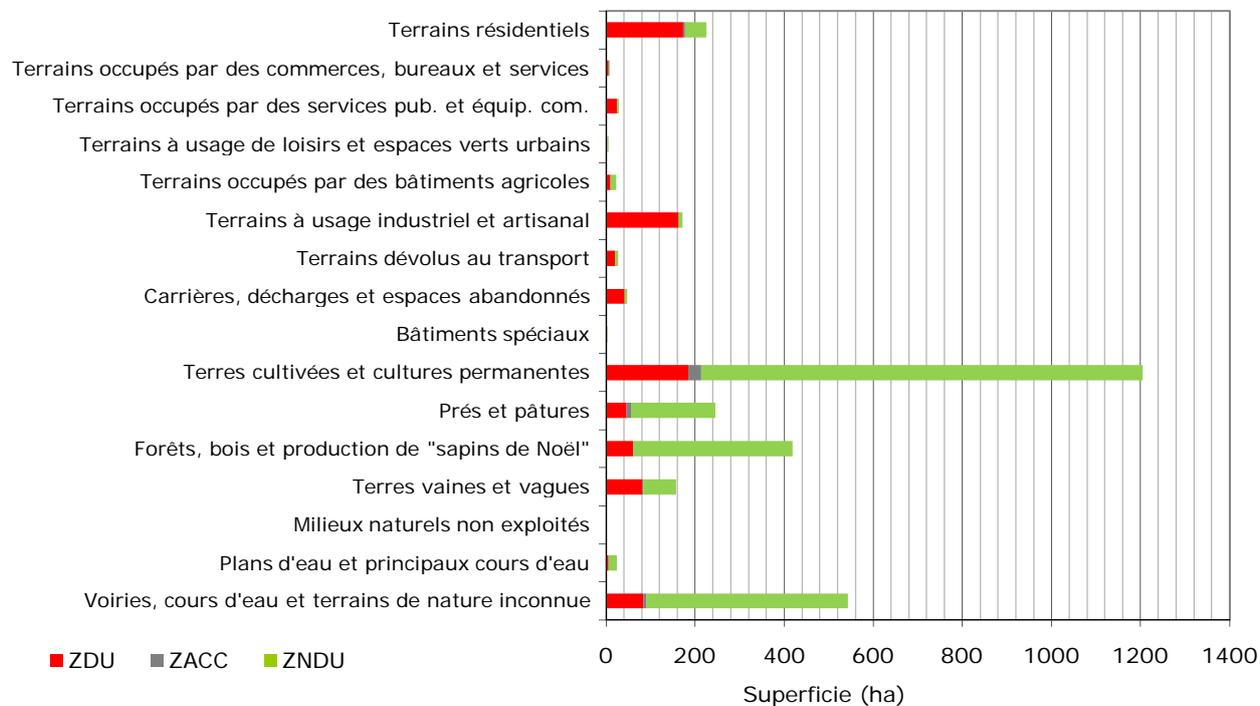
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	173	77,0	4,0	1,8	48	21,2	225
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	6,1	92,0	0,2	2,5	0,4	5,4	6,7
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	24	85,5	-	-	4,0	14,2	28
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	2,9	59,0	-	-	2,0	40,8	4,9
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	9,4	42,5	0,3	1,6	12	55,9	22
	Terrains à usage industriel et artisanal	162	94,5	-	-	9,4	5,5	172
	Terrains dévolus au transport	20	74,4	0,1	0,4	6,7	25,2	27
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	41	80,4	-	-	10	19,6	51
	Bâtiments spéciaux	2,1	68,8	-	-	0,9	31,2	3,0
	Sous-total	441	81,8	4,7	0,9	94	17,3	539
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	184	15,3	29	2,4	992	82,3	1.205
	Prés et pâtures	46	18,8	9,9	4,0	189	77,2	245
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	61	14,6	-	-	358	85,4	419
	Terres vaines et vagues	81	51,6	2,7	1,7	73	46,7	157
	Milieux naturels non exploités	-	-	-	-	0,6	100	0,6
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	5,9	23,7	-	-	19	76,3	25
	Sous-total	378	18,4	41	2,0	1.633	79,5	2.052
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		84	15,4	7,2	1,3	452	83,3	543
Total		903	28,8	53	1,7	2.178	69,5	3.135

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).